



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Conseil d'administration d'ONU
Femmes
Deuxième session ordinaire - août
2017

Intervention de la Belgique

Point 2 – mardi 28 août à 10h

Débat général sur le Plan Stratégique 2018-2021

Madame la Présidente,
Madame la Directrice exécutive,

La Belgique profite que la parole lui soit donnée pour féliciter la Directrice Exécutive pour le renouvellement de son mandat et lui souhaite beaucoup de succès lors de ces quatre prochaines années dans la conduite d'ONU-Femmes.

La Belgique apprécie particulièrement le travail fourni par ONU-Femmes pour établir ce deuxième Plan Stratégique qui réponde à la fois aux nécessités normatives et opérationnelles ainsi qu'aux questions des Etats Membres. Ce genre d'exercice peut bien entendu toujours être prolongé mais la Belgique souhaite insister sur la nécessité de mettre l'accent sur la **mise en œuvre** de celui-ci afin d'effectivement promouvoir les droits et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles.

Les droits sexuels et reproductifs sont des droits humains qui ont un impact de la plus grande importance sur la santé, sur la situation socio-économique et sur l'épanouissement personnel de chaque femme et de chaque fille. Si les femmes et les filles ne bénéficient pas d'un accès suffisant à la **santé et aux droits sexuels et reproductifs**, l'autonomisation des femmes ne pourra jamais être atteinte, ce qui doit rester notre objectif principal comme le rappelle l'ODD 5.

C'est dans cette perspective, et afin de permettre à chaque femme de décider librement si elle souhaite des enfants et quand et combien elle veut en avoir, que la Belgique s'est associée dès le début à l'initiative **She Decides**. Les femmes qui ont l'opportunité de décider

elles-mêmes de leurs vies auront des enfants en meilleure santé et mieux éduqués. L'Agenda 2030 le reconnaît clairement au travers de l'ODD3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et de l'ODD5 qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.

C'est donc d'un œil très favorable que la Belgique voit l'inclusion de la thématique de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans le nouveau Plan Stratégique 2018-2021 proposé aujourd'hui.

La Belgique approuve la perspective du Plan Stratégique 2018-2021 au travers de laquelle la femme n'est pas uniquement considérée comme victime des conflits et des crises humanitaires. Elle a effectivement un **rôle essentiel à jouer en matière de prévention et de redressement**. Nous voudrions attirer l'attention de l'Entité, pour que lors de la mise en œuvre, elle veille, bien entendu, à contextualiser son action par rapport à chaque situation de crise ainsi qu'à prendre en compte le **rôle de l'homme et les questions liées à la masculinité** qui représentent parfois des facteurs aggravants ou ne facilitant tout le moins pas la résolution des conflits.

Dans cette perspective, ONU Femmes peut être assuré du soutien de la Belgique dans le cadre de la mise en œuvre des changements normatifs, sociaux et culturels nécessaires en termes d'égalité de genre et donc également dans la mise œuvre des changements nécessaires des rôles des hommes et des questions liées à la masculinité.

La Belgique soutient la volonté d'ONU-Femmes d'entrer dans des **partenariats stratégiques avec le secteur privé**. En effet, la mise en place des engagements pour l'autonomisation socio-économique des femmes est cruciale et ne pourra se faire sans les entreprises et les fondations.

En tant que fervent leader de l'innovation et des nouvelles technologies, la Belgique suivra avec grand intérêt les actions et le développement de la **Coalition internationale d'innovation pour le changement** d'ONU-Femmes qui regroupe des représentants du secteur privé, des milieux universitaires et du secteur non-marchand pour tirer profit de l'innovation.

La Belgique appelle ONU-Femmes, dans le cadre de son triple mandat normatif, opérationnel et de coordination, à coordonner avec le secteur privé, la société civile et bien sûr le système onusien afin de **garantir la mise en œuvre rapide et intégrale de la déclaration de Pékin, de la Plateforme pour l'Action ainsi que de l'Agenda 2030.**

La Belgique se réjouit de continuer à jouer son rôle de partenaire solide d'ONU-Femmes afin de l'accompagner dans ses efforts pour **promouvoir les droits et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles** à travers le monde.

Je vous remercie de votre attention.